

Délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc

Séance du 14 octobre 2025

N° 2025.10.14_1.2.

Point 1 – Formation et vie universitaire

1.2. Projet Interreg ALPINE-STEM

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc adoptés par le conseil d'administration le 8 juillet 2014, modifiés ;

Vu le règlement intérieur de l'université Savoie Mont Blanc adopté par le conseil d'administration le 8 juillet 2014, modifié ;

► **Le conseil d'administration approuve le projet ALPINE-STEM présenté dans le cadre du programme Interreg ALCOTRA (France-Italie), tel que décrit dans le document annexé à la présente délibération.**

Résultat du vote :

Membres en exercice :	36	Nombre de suffrages exprimés :	32
Quorum :	18	Contre :	0
Membres présents :	24	Abstention :	0
Membres représentés :	8	Pour :	32
Nombre de votants :	32		

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable à la direction des affaires juridiques et institutionnelles	Délibération publiée sur le site internet de l'université le :	17/10/2025
	Transmise au recteur de région académique le :	17/10/2025
Modalités de recours contre la présente délibération : La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr. En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.		



DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE LA VALORISATION

27, rue Marcoz
BP 1104
73011 Chambéry Cedex

Tél. 04 79 75 85 85

www.univ-smb.fr

Marion BACHELART
Ingénieure de projets européens
Tél. : 04 79 75 83 02
Mail : - marion.bachelart@univ-smb.fr
- ddrv-europe-international@univ-smb.fr

Demande d'approbation du projet ALPINE-STEM dans le cadre du programme Interreg ALCOTRA (France – Italie) et de son plan de financement

Le programme Interreg France-Suisse est un des programmes de coopération transfrontalière européen et est financé par le FEDER (Fonds Européens de Développement Régional). Il couvre le territoire alpin entre la France et l'Italie.

Les objectifs du programme sont de répondre aux défis environnementaux, redynamiser les systèmes économiques et sociaux transfrontaliers et dépasser les principaux obstacles transfrontaliers, grâce à une coopération locale, intégrée et inclusive.

INFORMATIONS PROGRAMME

- Programme : Interreg ALCOTRA (France – Italie)
- Priorité : Priorité 5 – Dépasser les principaux obstacles administratifs de la zone ALCOTRA ;
- Objectif spécifique : VI – Une meilleure gouvernance de la coopération ;
- Financement : 80% des coûts complets avec 20% d'autofinancement.

INFORMATIONS PROJET

Nom : Alliance Transfrontalière pour l'Intégration en Ingénierie des Systèmes et les STEM

Acronyme : OO-UTA

Durée : 36 mois

Coordinateur : Université de Gênes (Italie)

Partenaires français :

- Université Côte d'Azur ;
- Université Savoie Mont Blanc.

Partenaires italiens :

- Université de Gênes ;
- École polytechnique de Turin ;
- Université de la Vallée d'Aoste

BUDGET	BUDGET PROJET	BUDGET USMB
Subvention (80%)	1 512 000,00€	319 521€
Cofinancement (20%)	378 000,00€	79 880€
TOTAL	1 890 000,00€	399 401€

Cofinancement USMB : 20% apporté par de la valorisation de salaire.

INFORMATIONS USMB

Responsable scientifique : Laurent TABOUROT

Composante impliquée : POLYTECH



DIRECTION
DE LA RECHERCHE
ET DES ETUDES DOCTORALES

Budget prévisionnel USMB		
	Méthode de calcul	Montant
Frais de personnel	Coût réel	285 287 €
Frais de bureau et frais administratifs	40% des frais de personnel	114 115 €
Frais de déplacement et d'hébergement		
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes		
Frais d'équipement		
TOTAL		399 401 €

RESUME DU PROJET

Le projet ALPINE-STEM est né pour éliminer ou réduire de manière structurelle les obstacles qui limitent encore aujourd'hui l'intégration des systèmes universitaires dans l'espace ALCOTRA et en réduisent l'attractivité internationale.

L'analyse conjointe des partenaires a mis en évidence quatre types de barrières : administratives (différences dans les procédures d'inscription et les calendriers académiques), institutionnelles (absence d'accords-cadres permanents pour les doubles diplômes), informationnelles (faible connaissance des étudiants et des enseignants des opportunités de formation transfrontalière) et culturelles (manque de familiarité avec la mobilité et l'offre de formation du pays voisin). Ces obstacles se traduisent par une faible mobilité, des processus de reconnaissance complexes, des difficultés de collaboration structurée et, par conséquent, une capacité réduite à attirer des étudiants talentueux dans les disciplines STEM, en particulier des jeunes femmes, malgré le besoin croissant de compétences avancées en ingénierie des systèmes, automatisation, intelligence artificielle et mécatronique.

Pour relever ce défi, le projet propose la création d'un réseau transfrontalier pérenne réunissant l'Université Côte d'Azur, l'Université de Gênes, le Politecnico di Torino, l'Université Savoie Mont Blanc et l'Université de la Vallée d'Aoste, fonctionnant comme une véritable alliance alpine pour les STEM, capable de coordonner des initiatives communes, de développer des outils permanents de simplification administrative et de définir un langage partagé pour les compétences, diplômes et parcours d'études.

L'objectif général est double : améliorer la coordination institutionnelle et la transparence des parcours de formation, et préparer les conditions de mise en place d'un futur Master transfrontalier en ingénierie des systèmes et disciplines STEM.

L'élément distinctif du projet est la constitution du réseau de laboratoires transfrontaliers "ALPINE LAB", un par site, avec une spécialisation thématique et du personnel mixte franco-italien pour toute la durée du projet.